

SOCIÉTÉ  
**D'HORTICULTURE**

DE  
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



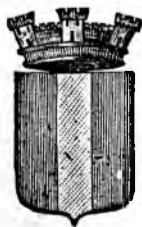
**BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ**

V<sup>e</sup> VOLUME

MARS

N<sup>o</sup> 15

1874



SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11



## PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —  
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

## BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.  
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.

## BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.  
MM. de Maintenant et Minguet, vice-présidents.  
M. Thirion, secrétaire-général.  
M. Sartiaux, secrétaire-général-adjoint.  
MM. Cossin et Cagny, secrétaires.  
M. Drivière, trésorier.  
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.  
M. Deshais père, conservateur du matériel.  
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

## MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.  
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais  
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de  
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).  
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard  
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.  
de Caix de Saint-Aymour.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis. MM. Tassin,  
Deslandes,  
Bruxelles, } délégués  
Barré,  
Cosson,  
Vinet,

Baron. M. Vramant, président.  
Béthisy. M. le D<sup>r</sup> Leclercq, prés.  
M. Turlin, délégué.  
Betz. M. Roblin, président.  
Chambly. M. Griffé, délégué.  
Chantilly. M. Petit, président.

Crépy. M. Lefèvre, délégué.  
Ermenonville. M. Martin, prés  
M. Thiénard fils,  
délégué.  
Nanteuil. M. Dubois, président.  
M. Benoit, délégué.  
Plailly. M. le D<sup>r</sup> Cadier, prés.  
M. Chantrier, délégué.  
Précy. M. Parain, délégué.  
Pont. M. Palmer, président.  
M. Laverge, délégué.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

## Séance de la Section centrale

DU 1<sup>er</sup> MARS 1874. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté, après une rectification de M. Dubarle qui tient à faire consigner que, selon lui, le fait seul de la végétation d'un ou plusieurs pieds de *tagetes* sur un terrain, indépendamment de leur enfouissement, écarte les insectes de toute espèce.

Neuf membres régulièrement présentés sont admis par un vote unanime.

De nombreux et beaux apports de plantes fleuries ou légumes occupent la table spéciale, dressée devant le Bureau, et provoquent de la part de Monsieur le Président quelques mots approbateurs. Ce sont :

1° Cinq pieds en pots de *Begonia Sedenii rosea* fleuris, présentés par M. Vaudier, et qui obtiennent une *mention honorable*.

2° Par M. Lépine, une botte de scorsonères, une botte de radis roses à bouts blancs, trois pieds de cardon plein inerme, une botte de poireaux courts de Rouen, une botte de céleri turc et une de céleri rave, un lot de chicorée Barbe de Capucin, un pied de pissenlit blanchi présentant 25 ou 30 œilletons dont chacun pourrait aisément produire une plante nouvelle. — *Mention honorable*.

3° Par M. Masson, maraîcher à Senlis, une botte de



scorsonères, une botte de radis, un pied de laitue gotte, deux pieds de pissenlit blanchi. — *Mention simple.*

4° Par M. Deslandes, six laitues dites d'Amérique, variété qui, suivant le présentateur, aurait plus de précocité que la gotte, avec autant d'aptitude à la culture forcée, une botte de carottes de primeur, une botte de radis roses à bout blanc, lot qui est récompensé par une *mention simple.*

5° Par M. Ballédent, un nouvel exemplaire, encore simplifié de sa serpette, dite jardinière, à cinq lames pouvant se substituer instantanément l'une à l'autre, remplaçant par conséquent cinq outils différents, la serpette, le couteau, l'égoiline, le greffoir et la spatule, et dont le prix est réduit à 20 fr. — *Mention honorable.*

6° Par M. Deshais père, un lot de poires de Saint-Germain gris, et un de chasselas de Fontainebleau. — *Remerciements.*

7° Par M. Thirion, quatre lots de pommes de terre pour plant, destinés à être mis en loterie, deux d'œil violet et deux d'Earley rose. — *Remerciements.*

8° Par M. Cabot, un pot de mastic à greffer à froid, dont il vante beaucoup le mérite, et dont il pourra donner la composition, lequel est remis, pour être expérimenté, à M. le jardinier-professeur. — *Remerciements.*

M. Cabot procède au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Bruiet, adressée à Monsieur le Président, et le priant de transmettre à la Société l'expression de sa reconnaissance pour le titre de secrétaire-général-adjoint-honoraire qui vient de lui être conféré.

2° Une lettre de M. Reusse, signalant un nouveau mastic à greffer. — Sur une question de M. de Mainte-

nant, il est constaté qu'il s'agit de celui que recommande M. Gressent dans son almanach.

3° Un exemplaire des statuts de la nouvelle Société d'horticulture d'Épernay (Marne), qui vient d'être inscrite par notre Conseil d'administration comme Société correspondante.

4° Une brochure reproduisant les appréciations faites sur le guano du Pérou, par M. Chevreul à l'Académie des Sciences.

5° Le programme des deux expositions qui auront lieu à Gand (Belgique), les 5 et 6 avril, 28, 29 et 30 juin 1874.

6° Le catalogue des végétaux mis en vente par la maison Ch. Huber, d'Hyères.

7° L'annonce de nouveautés horticoles faite par M. Ch. Baltet, pépiniériste à Troyes.

8° Le procès-verbal suivant :

#### Section de Nanteuil.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1874. — PRÉSIDENTE DE  
M. DUBOIS.

Sont déposés sur le bureau :

Par M. DESMOULINS, un lot de légumes et de fruits. — *Mention honorable.*

Par le même, un bouquet monté et un lot de fleurs en pots. — *Mention simple.*

Les Membres du Bureau sont réélus dans l'ordre suivant :

MM. DUBOIS, président,	par 12 suffrages.
DELESTRE, vice-président,	11 —
JOURDAIN, secrétaire,	12 —
COULON, trésorier,	12 —

La différence accusée, à la séance de janvier dernier, dans le nombre des points obtenus par MM. Leroy et Coulon, pour apports aux séances, en 1873, est le résultat d'une erreur. Tous deux avaient mérité 15 points.

---

La communication faite par M. Cabot, bibliothécaire-archiviste, des extraits de bulletins et journaux correspondants donne lieu à différentes observations. — A propos du *pincement des fleurs du poirier*, M. DUBARLE déclare n'en pas avoir obtenu de résultat bien marqué; d'ailleurs il croit que la fleur non-fécondée, se détachant très vite du support commun, n'a pas le temps d'employer beaucoup de sève. — M. DE MAINTENANT désire attendre, avant que l'on se prononce définitivement, un nombre plus considérable d'observations sur cette pratique qui paraît avoir réussi à certains expérimentateurs. — M. DUBARLE recommande d'éviter, pendant la floraison des arbres fruitiers, toute opération de taille ou d'ébourgeonnement, et tout travail ayant pour objet de remuer la terre à leur pied. — Pour boucher momentanément un trou à un vase de bois, M. de Maintenant recommande l'emploi d'une pâte composée de suif et de cendre; il pense qu'on pourrait s'en servir aussi pour les arrosoirs.

M. Thirion fait une conférence sur l'emploi des engrais chimiques en horticulture, et appuie son opinion de nombreux détails extraits de l'*Annuaire de l'agence centrale de la Société des Agriculteurs* qui lui a été envoyé par M. A. Dudoüy.

La conférence prochaine sera faite par M. Reusse, sur

un sujet de culture horticole dont le choix lui est abandonné.

L'assemblée, consultée par M. le Président sur l'opportunité de ne pas faire coïncider la réunion d'avril avec le dimanche de Pâques, décide à l'unanimité que la séance prochaine de la Section Centrale aura lieu à Senlis, le lundi 6 avril, à 2 heures précises de l'après-midi.

Quatre membres nouveaux sont présentés et la séance est levée à 4 heures 1/2, après le tirage de la loterie.

---

*Membres admis dans la séance du 1<sup>er</sup> mars 1874 :*

- MM. MERCIER (Victor), propriétaire à Senlis.  
NICOLE, à Macquelines, commune de Betz.  
BONNET (Jean-Louis-Henri), propriétaire à Pont-Sainte-Maxence.  
POULET (Marie-Jacques), cultivateur à Sainte-Luce, par Béthisy.  
DUPUIS (Arthur), aide-jardinier à Senlis.  
THOMAS (Victorin), jardinier-chef chez M. de Waru à Senlis.  
BÉRY (Joseph-Jean-Baptiste), propriétaire à Senlis.  
TERRÉ (Désiré), jardinier à Chevreuille.

*Dame patronesse :*

- M<sup>me</sup> La comtesse de COULOMBIERS, au château de la Victoire.

## COMPTE-RENDU

### de l'Exposition horticole de Clermont

LES 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE 1873,

PAR M. MASSON FILS.

Vous m'avez fait l'honneur de me déléguer pour représenter la Société d'horticulture de Senlis à l'exposition horticole, ouverte à Clermont pendant les journées des 27, 28 et 29 septembre dernier. Je viens aujourd'hui vous donner un compte-rendu sommaire de cette réunion et des appréciations du Jury.

L'exposition de 1873 à Clermont offrait le caractère particulier d'une fête de famille, à laquelle n'étaient conviés que les horticulteurs de l'arrondissement, partagés en trois catégories donnant lieu pour chacune à des récompenses distinctes.

La première catégorie réunissait les horticulteurs de profession, cultivant par eux-mêmes.

La deuxième était composée de propriétaires amateurs.

La troisième était formée des sections cantonales par réunion des produits de chacune d'elles.

La Société n'avait certainement pas compté sur une aussi grande affluence d'exposants; elle pouvait craindre, après les désastreuses années que nous venions de traverser, que cette exposition d'automne ne pût atteindre un résultat satisfaisant.

Ce fut, en effet, à la dernière heure que les apports devenant nombreux, on fut obligé à la hâte, de leur donner place dans diverses salles du collège, sans qu'il fut possible de les classer par groupes de même nature.

Cette circonstance devait rendre plus difficile la mission du Jury, et donner le regret de ne pouvoir profiter d'une vue d'ensemble si recherchée pour les exhibitions de ce genre.

Néanmoins, sous la direction habile et intelligente de Messieurs les Commissaires, la tâche du Jury fut considérablement allégée et les appréciations purent s'établir plus facilement qu'on ne l'avait espéré tout d'abord.

Messieurs les organisateurs de cette fête ont eu l'heureuse pensée de s'adjoindre le concours du savant professeur M. Raquet, qui, dans une conférence intéressante dont le sujet était le *Rôle des feuilles dans la végétation*, a su tirer de la théorie les applications les plus sérieuses en faveur de la pratique, applications qu'il a rendues plus appréciables par de curieuses expériences qui parlaient aux yeux et ne laissaient aucune prise à l'incrédulité.

La distribution des récompenses eut lieu le dimanche 29, dans l'ordre suivant :

#### PREMIÈRE CATÉGORIE.

##### *Horticulteurs et Jardiniers de profession.*

Médaille d'or du Ministre de l'agriculture, pour fruits, légumes et fleurs : M. BOURGEOIS (François), jardinier de la maison de santé.

Médaille de vermeil de M. LABITTE, pour fruits, légumes et fleurs, M. COHON, jardinier de la colonie de Fitz-James.

Médaille de vermeil de la Société : M. GRONGET, jardinier de M. Caignet, pour fruits, légumes et fleurs.

Médaille de vermeil de la Société : M. DELLE, horticulteur à Clermont, pour fruits et arbres de pépinière, légumes et fleurs.

Médaille d'argent de première classe : M. SAINTVILLE (Alfred), pépiniériste à Cannettecourt-Breuil-le-Vert, pour arbres de pépinières.

Médaille d'argent de première classe, M. DARCAIGNE, jardinier-entrepreneur, pour fruits, légumes et fleurs.

Médaille d'argent de première classe : M. BOISNARD, jardinier de M. Chomanait, d'Etouy, pour corbeilles de fleurs et bouquets montés.

Médaille d'argent de deuxième classe : M. FALLUEL (Nicolas), jardinier-maraîcher, de Monchy-Saint-Eloi, pour un lot de légumes de la saison.

Médaille d'argent de troisième classe : M. COULARÉ, jardinier de madame Dumont, de Clermont, pour fleurs et légumes.

Médaille d'argent de troisième classe : M. DEBRAY (Eloi), jardinier-entrepreneur, à Crèvecœur, pour corbeilles de fruits.

Médaille d'argent de troisième classe : M. BIET (Gustave), jardinier de M. Heu, à Morvillers.

## DEUXIÈME CATÉGORIE

### *Amateurs cultivant eux-mêmes.*

Médaille d'argent du Ministre de l'Agriculture ; M. HA-RAUT, cultivateur à Bailleval, pour fruits et légumes.

Médaille de 1<sup>re</sup> classe, donnée par M. Bazin ; M. VILLON père, rentier à Clermont, pour un lot de fruits.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe : M. GÉBUIN, directeur du pensionnat des Frères de Breteuil, pour fleurs et fruits.

Mention honorable : M. FONTAINE, propriétaire à Lamotte-Breuil-le-Vert, pour corbeilles de fruits et légumes.

M. de BEAUMIMNI, avec une collection de fougères et plantes de serre et dahlias.

Et M. MAHIEUX, avec des peupliers de Virginie, auraient obtenu des récompenses s'ils n'avaient exposé hors concours.

Les sections classées ainsi qu'il suit pour l'ensemble de leur exposition, composée de fruits, fleurs et légumes, ont obtenu :

1<sup>o</sup> LIANCOURT, médaille de 1<sup>re</sup> classe.

2<sup>o</sup> CRÈVECŒUR, médaille de 2<sup>e</sup> classe.

3<sup>o</sup> MAIGNELAY, médaille de 3<sup>e</sup> classe.

### *Crèvecœur.*

1<sup>re</sup> Médaille, M. LEGRAND-CARTIER, propriétaire à Crèvecœur.

2<sup>e</sup> Médaille, M. LEVASSEUR-DÉSIRÉ, jardinier à Crèvecœur.

### *Maignelay.*

1<sup>re</sup> Médaille, M. LEDUC-MOREL, jardinier de M. le Curé de Plainville.

2<sup>e</sup> Médaille, M. l'abbé MARTINVAL, curé de Sains-Morvillers.

### *Luchy.*

Deux médailles *ex æquo*, M. LACHAISE, instituteur à Luchy ; M. POINTIER, instituteur à Auchy.

M. Bazin, l'habile praticien et professeur de la Société, avait exposé une très belle collection de fruits et divers autres produits remarquables du Jardin d'expériences — Ce magnifique lot eût été certainement primé, si la Société n'eût déclaré qu'elle se plaçait hors concours.

Après la distribution des médailles aux exposants eut lieu l'appel nominal des jeunes enfants qui ont obtenu des récompenses dans les collèges, pensionnats et écoles communales de l'arrondissement pour leurs succès dans les divers établissements dont ils font partie.

Ce nouvel encouragement donné en présence d'un public nombreux est un hommage rendu aux maîtres qui veulent bien vulgariser les éléments de la science horticole et l'enseigner aux enfants auxquels elle peut rendre les plus grands services, soit que dans l'avenir ils y trouvent un moyen d'existence, soit qu'ils y puisent le délassement et la jouissance qu'elle procure dans les instants où l'homme peut faire trêve avec les soucis de la vie.

J'ajouterai en terminant que l'accueil le plus bienveillant a été fait à tous les membres du Jury par l'honorable M. Labitte, député, dont la sollicitude pour la Société dont il est le président, est le sûr garant de sa prospérité.

J'ai l'espoir, Messieurs, que vous trouverez dans ce compte-rendu une reproduction fidèle des impressions favorables que l'exposition de Clermont a fait naître chez toutes les personnes qui ont pu la suivre dans toutes ses phases ; si je puis vous les faire partager, je considérerai ma mission comme utilement remplie.

---

## GREFFE-BOUTURE DU ROSIER

CONFÉRENCE FAITE PAR M. DUBARLE, DANS LA SÉANCE  
DU 5 OCTOBRE 1873.

Cette sorte de greffe, que j'appelle *greffe-bouture*, et dont la réussite est infaillible, est appelée à rendre de grands services aux horticulteurs, et principalement aux

marchands ; comme elle se pratique vers la fin d'Avril, les sujets qu'elle donne ont le temps de pousser très vigoureusement pendant toute la campagne ; c'est pourquoi je la recommande très particulièrement.

De même que pour les greffes en fente de printemps, les greffons doivent avoir été coupés d'avance, et il est important qu'ils ne soient pas entrés en végétation au moment de les employer. Pour cela, on les suspend au bout d'une corde dans un puits, de 5 à 8 mètres de profondeur, mais sans qu'ils trempent dans l'eau.

Presque tous les églantiers sont bons à greffer du 15 avril au commencement de mai. Le moment de les travailler, est celui où leurs jeunes bourgeons ont de 5 à 6 centimètres de longueur.

Alors on fait sur la tige du sujet une entaille en J, renversé. Le greffon est taillé à son extrémité supérieure en bec de flûte, en ayant soin de laisser un œil vers le milieu du biseau, et est inséré dans l'entaille du sujet, sous l'écorce, qui est rapprochée avec soin par une ligature de laine, comme dans la greffe en écusson.

Ce qui distingue ce procédé, c'est que le greffon doit avoir environ 15 centimètres de longueur. Voici pourquoi : c'est que son talon doit être maintenu humide pendant à peu près trois semaines ou un mois. Pour obtenir ce résultat, on attache après l'églantier autant de petites bouteilles de verre qu'il y a de greffes de posées ; ces petites bouteilles sont remplies d'eau mêlée d'un peu de poussier de charbon de bois pilé, et on y fait plonger le talon du greffon.

Quand il s'agit de greffe en basse tige, il n'y a pas besoin de bouteilles ; il suffit que le talon du greffon soit enfoncé dans la terre ; seulement il est bien entendu

qu'il faudra arroser au besoin pendant la sécheresse et jusqu'à la reprise.

La greffe doit être sevrée à moitié au bout d'un mois, et complètement coupée quinze jours après. On obtiendra ainsi de très beaux sujets dès la première année.

Il faut ajouter que toutes les espèces d'arbres à fruits peuvent également être greffées par ce procédé. C'est même le meilleur à employer pour remplacer les écussons à œil dormant qui ont manqué à la reprise, et la pousse en est presque aussi belle.

Enfin il peut être encore employé avantageusement pour regarnir les arbres dénudés.

---

### EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*Plantation des conifères*, par M. LEBAS. — Dès les premiers jours de juin, par une très grande chaleur accompagnée d'une sécheresse considérable, nous avons transplanté une grande quantité de *Biota orientalis* assez forts. Le terrain dans lequel nous opérions était sec et très léger, de sorte qu'il ne restait pas de terre aux racines. Malgré ces conditions désavantageuses, quoique les plantes aient été placées en plein air et qu'elles n'aient pas été garanties, toutes reprirent parfaitement; c'est à peine si leur végétation fut momentanément arrêtée. Il va sans dire qu'aussitôt en place elles furent fortement arrosées. Si nous rapprochons ce résultat de ceux que nous avons vu obtenir dans des plantations analogues, faites avec le plus grand soin, soit à l'automne, soit au printemps, nous constatons qu'ils sont bien différents, et qu'il y a un avantage considérable à opérer quand les plantes sont dans la plénitude de leur végétation.

(Revue horticole).

### Ordre du jour de la Séance

DU LUNDI 6 AVRIL 1874.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès verbal.

Admission de quatre Membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Conférence par M. Reusse.

Tirage de la loterie.

---

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 29 MARS, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Évêché.

---

Messieurs les Sociétaires qui désirent faire visiter leurs cultures par la Commission spéciale, sont priés d'adresser leur demande à M. le Secrétaire-général, avant le 1<sup>er</sup> mai prochain.

---

A cause de la fête de PAQUES la séance d'Avril aura lieu à Senlis le LUNDI 6, à Plailly le MARDI 7.

## Leçons d'Horticulture

AVRIL 1874.

<i>Senlis :</i>	Lundi 6, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Mortefontaine :</i>	Mardi 7, à 10 h. du matin, chez M. Corbin.
<i>Plailly :</i>	Mardi 7, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Baron :</i>	Dimanche 12, à 9 h. du matin, chez M. Vramant.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 12, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Montataire :</i>	Mercredi 15, à 9 h. du matin, chez M. Barbier (Maxime).
<i>Nogent-les-Vierges :</i>	Mercredi 15, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Dugardin.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 19, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Dimanche 19, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 23, à 9 h. du matin, au jardin de la Pointe.
<i>Béthisy :</i>	Jeudi 23, à 3 h. de l'après-midi, chez M. Poulet.
<i>Saint-Gervais :</i>	Dimanche 26, à 10 h. du matin, chez M. Guillemot.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 26, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Palmer.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 30, à 9 h. du matin, à la mairie.
<i>Silly-le-Long :</i>	Jeudi 30, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.